



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLVIII n° 370 (560)

MENSUEL — NOUVELLE SÉRIE

Novembre 2013

Le numéro 3€

QUAND RÉSISTER AU PAPE EST UN DEVOIR.

LE CAS SINGULIER DE L'ÉVÊQUE ROBERT GROSSETESTE

Le nom de l'évêque anglais Robert Grosseteste (1175-1253) est presque complètement inconnu du monde italien. Il est néanmoins connu de certains pour son génie scientifique, domaine dans lequel ses ouvrages sont considérés d'un prix inestimable, au point de lui avoir mérité le titre de « pionnier » d'un mouvement scientifique et littéraire, et de « premier » mathématicien et physicien de son temps.

Mais Robert Grosseteste fut avant tout un saint évêque, qui se distingua par son zèle à promouvoir la *salus animarum* et par son amour envers la Papauté.

Esprit absolument prodigieux et versé non seulement dans les études scientifiques, mais aussi dans les études littéraires, théologiques et scripturales, Robert Grosseteste devint évêque de Lincoln en 1235. « Depuis que j'ai été nommé évêque—écrit-il—je me considère comme le pasteur et le gardien des âmes dont je m'emploie à prendre soin de toutes mes forces, car du troupeau qui m'a été confié, il me sera demandé un compte rigoureux au jour du Jugement¹. » Son but principal fut de « réformer la société à travers la réforme du clergé »². La discipline austère qu'il imposait à ses prêtres était connue dans toute l'Angleterre : renonciation aux récompenses pécuniaires, obligation de résidence, révérence dans la célébration de la sainte Messe, fidélité dans la récitation de l'Office divin, instruction du peuple, pleine disponibilité pour les malades et les enfants. Par ces règles l'évêque anglais, en plus d'élever le niveau de prédication et d'enseignement du clergé, voulait en améliorer la conduite morale.

Mais l'une des caractéristiques les plus singulières de Grosseteste fut sa vénération pour le primat pétrinien, que l'un de ses biographes décrit en ces termes : « L'aspect le plus intéressant de la théorie de Grosseteste sur la constitution et la fonction de la hiérarchie ecclésiastique est son exaltation de la Papauté. Il a probablement été le papiste le plus fervent et le plus résolu parmi les écrivains médiévaux anglais³. »

Cette vénération pour la *plenitudo potestatis* du Pontife Romain prend une signification toute particulière et très intéressante dans la perspective de sa future résistance à Innocent IV.

En 1239 Grosseteste, dans un discours sur la hiérarchie ecclésiastique adressé au Doyen et au Chapitre de Lincoln, affirmait : « [...] suivant les préfigurations de l'Ancien Testament, le Seigneur Pape a la primauté du pouvoir sur les nations et sur les royaumes, il a le pouvoir de démolir et de déraciner, de détruire et de disperser, de planter et de construire [...] Samuel était parmi le peuple d'Israël comme un soleil, précisément comme le Pape l'est dans l'Église universelle, et chaque évêque dans son diocèse⁴. »

En 1239 il écrivait à un légat pontifical : « Dieu ne permet pas que le Saint-Siège et ceux qui y président, auxquels il faut normalement prêter obéissance en tout ce qu'ils commandent, deviennent au contraire la cause de la perte de la foi pour le peuple, ordonnant ce qui est contraire aux préceptes du Christ et à sa volonté. Dieu ne permet pas que pour quiconque est vraiment uni au Christ et ne veut en aucune façon aller contre sa volonté, ce Siège et ceux qui y président puissent être cause de perte de foi ou de schisme apparent, en ordonnant de faire ce qui s'oppose à la volonté du Christ. »

L'évêque Grosseteste envisageait avec horreur ne fût-ce que la simple idée de désobéir à l'autorité ecclésiastique légitimement constituée, car il considérait l'obéissance comme la seule réponse à cette autorité qui vient de Dieu. Mais l'autorité existe au sein de limites bien précises. Il n'y a pas d'autorité au-delà de ces limites — *ultra vires* — et refuser d'obéir à l'autorité quand celle-ci outrepassa ces limites n'est pas une désobéissance, mais l'affirmation que l'autorité abuse de son pouvoir. De nombreux théologiens, comme Suarez, pensent qu'il est permis de résister au Pape « si celui-ci fait quelque chose qui s'oppose manifestement à la justice et au bien commun »⁵.

Au Moyen Âge, peut-être personne autant que Grosseteste n'était convaincu que le Pape possède la *plenitudo potestatis*. Mais il soutenait, avec les médiévaux de son temps, que ce pouvoir n'est pas un pouvoir arbitraire, mais une mission qui lui a été confiée « pour le service du Corps (du Christ) tout entier, qui est l'Église ». Ce pouvoir est donné au Pape pour le salut des âmes, pour édifier le Corps du Christ et non pour le détruire. Le Pape — il ne faut pas l'oublier — est le vicaire du Christ, et non le Christ lui-même, et il doit exercer son pouvoir selon la volonté du Christ et non pas en opposition manifeste à celle-ci. Dieu ne permet, disait Grosseteste, que le Saint-Siège devienne la « cause » d'un schisme apparent en ordonnant aux fidèles catholiques quelque chose qui s'oppose à la Volonté du Seigneur.

L'occasion qui provoqua la résistance de Grosseteste fut donnée par le problème des bénéfices ecclésiastiques, dont la première fonction était le soin des âmes. Le rapport complexe Église-État de cette époque fit passer cette fonction au second plan, et souvent les bénéfices étaient accordés à des clercs qui n'auraient pu (ou voulu) en aucun cas prendre soin du troupeau qui leur était confié. Il arrivait que le Pape lui-même nomme pour un bénéfice, une prébende ou un canonicat des ecclésiastiques qui bien souvent ne résidaient pas dans les lieux qui leur étaient assignés ou, en tout cas qui étaient dans l'impossibilité, pour une raison ou pour une autre, de s'en occuper. En raison de la haute estime qu'il avait de la Papauté, Grosseteste s'opposa à cette pratique, qui était en forte odeur de simonie, et parfois de népotisme. Il acceptait pleinement les nominations du Pape quand les bénéficiaires étaient en mesure de remplir les fonctions pour lesquelles ils recevaient les bénéfices. Aussi bien le pouvoir papal que les bénéfices, en effet avaient pour Grosseteste un but unique : le salut des âmes.

L'évêque anglais résista à cet état de décadence par tous les moyens possibles, en particulier à travers un usage intelligent et sage

justice et au bien commun, il est permis de lui résister. S'il attaque par la force, il peut être repoussé par la force, avec la modération propre à une juste défense » *De fide*, disp. X, sect. VI, n. 16.

1. D. A. CALLUS, *Robert Grosseteste*, Oxford 1955, p. 150

2. *Ibid.* p. 85.

3. *Ibid.* p. 183.

4. *Ibid.* p. 185.

5. « Si le Pape ordonne quelque chose qui est contraire à la morale, il ne faut pas lui obéir. S'il essaie de faire quelque chose qui soit contraire à la

du droit canonique. En 1250, désormais octogénaire, il se rendit à Lyon – où résidait alors Innocent IV – et s'opposa au Pape en personne. « Lui seul se leva [...] le Pape Innocent était assis avec ses cardinaux et ses proches pour écouter l'attaque la plus véhémement et la plus complète qu'un Pape eût jamais entendue dans le plein exercice de son pouvoir ⁶. »

L'objet de l'accusation était le manque de soin pastoral, qui plaçait l'Église dans un état de profonde souffrance. « L'office des pasteurs tombe dans des conditions misérables. Et la cause du mal doit être recherchée dans la Curie papale [...] celle-ci fournit de mauvais pasteurs pour son troupeau. Qu'est-ce qu'une charge pastorale? Ses devoirs sont multiples, mais en particulier celle-ci comporte le devoir des visites (aux fidèles)... ⁷. » Or, comment un pasteur non-résident pouvait-il s'occuper de son troupeau? À cette question, même le Pape ne pouvait répondre. Grosseteste, du reste, enseignait par l'exemple plus que par les paroles. Des années auparavant, en 1232, il avait renoncé à tous ses bénéfices et prébendes, à l'exception d'une prébende qu'il détenait à Lincoln, ce qui l'avait couvert de ridicule aux yeux de ses contemporains. Mais il avait répondu par ces paroles supérieures, qui révèlent la noblesse de son âme : « Si je suis plus méprisé aux yeux du monde, je suis plus agréé des citoyens du Ciel ⁸. »

L'héroïque visite de l'évêque anglais à Innocent IV – héroïque tant par la hardiesse de l'événement que par l'âge avancé de Grosseteste – ne produisit aucun effet. Le Pape dépendait du système des commissions pour maintenir la Curie et pour financer les interminables guerres contre Frédéric II.

En 1253, le Pape attribua à son neveu, Federico di Lavagna, un canonicat dans la cathédrale de Lincoln. Grosseteste reçut l'ordre de mettre à exécution la volonté du Pontife Romain, et se trouva face à un terrible dilemme. L'ordre du Pape était absolument légal, puisqu'il avait tous les droits d'attribuer des canonicats, et à cet égard il fallait lui obéir. Mais tout en étant légal, l'ordre était un « abus de pouvoir » manifeste. Le Pape, dans ce cas, agissait *ultra vires*, c'est-à-dire au-delà des limites de son autorité. La résistance de Grosseteste fut due non pas au fait qu'il ne voulait pas reconnaître l'autorité du Pape, mais à l'immense estime et au respect qu'il nourrissait envers celle-ci.

L'évêque Grosseteste refusa d'attribuer au neveu du Pape le canonicat de la cathédrale de Lincoln, et il écrivit une lettre de remontrance et de refus, non pas au Pape en personne, mais à l'un de ses commissaires, par l'intermédiaire duquel il avait reçu l'ordre.

Voici ce que disait cette lettre : « Aucun fidèle sujet du Saint-Siège, aucun homme

qui n'est pas exclu par le schisme du Corps du Christ et du Siège Apostolique, ne peut obéir à des ordres ou autres commandements de ce type, même s'ils venaient du plus haut chœur des Anges. Il doit les refuser et les rejeter de toutes ses forces. Pour l'obéissance qui me lie et pour l'amour que je porte au Saint-Siège dans le corps du Christ, **comme fils obéissant, je désobéis, je contredis et je me rebelle**. Vous ne pouvez rien faire contre moi, car aucune de mes paroles ni aucune de mes actions ne sont une révolte, mais un acte d'honneur filial dû au père et à la mère à travers le commandement de Dieu. Comme je l'ai dit, le siège Apostolique dans sa sainteté ne peut pas détruire, mais seulement construire. Telle est la *plenitudo potestatis* : elle doit tout faire pour l'édification. Or ces "commissions" ne construisent pas mais détruisent. Elles ne peuvent pas être l'œuvre du Siège Apostolique, car elles sont dictées "par la chair et par le sang", qui ne possèdent pas le Royaume de Dieu, et non par *le Père qui est dans les cieux* ⁹. »

En commentant ces paroles, W. A. Pantin, dans son étude sur les relations entre l'évêque Grosseteste et la Papauté, écrit : « Il semble y avoir ici deux lignes de pensée. Une première selon laquelle, puisque la *plenitudo potestatis* existe dans le but de l'édification et non de la destruction, tout acte qui tend à la destruction ou la ruine des âmes ne peut être considéré comme un véritable exercice de la *plenitudo potestatis*... Une seconde selon laquelle, si le Pape ou qui que ce soit d'autre ordonnait une chose contraire à la loi divine, alors ce serait une erreur de lui obéir, et, en dernière instance, tout en affirmant sa fidélité, il faut refuser d'obéir. Le problème de fond est que tandis que l'enseignement de l'Église est surnaturellement garanti contre l'erreur, les ministres de l'Église, du Pape à tous les autres, ne sont pas infaillibles, et peuvent formuler des jugements erronés et donner de mauvais ordres ¹⁰. »

« Vous ne pouvez rien faire contre moi », avait protesté Grosseteste, et les événements lui donnèrent raison. Quand Innocent IV lut la lettre, il fut si indigné qu'il voulut demander son incarcération, mais les cardinaux l'en dissuadèrent. « Votre Sainteté – lui dirent-ils – ne doit rien faire. Nous ne pouvons pas le condamner. C'est un homme catholique et saint, le meilleur homme que nous ayons, sans égal parmi les autres prélats. Le clergé français et anglais le sait bien et notre intervention n'aurait aucun intérêt. La vérité contenue dans cette lettre, qui est probablement connue de beaucoup, pourrait pousser les autres à agir contre nous. Grosseteste est estimé comme grand philosophe, connaisseur de la littérature grecque et latine, zélé pour la justice, théologien, prédicateur et ennemi des abus ¹¹. »

Innocent IV comprit que la meilleure chose à faire était de s'abstenir de toute intervention. Et c'est ce qu'il fit. En cette même année 1253, Grosseteste mourut. De nombreux miracles se produisirent sur sa tombe, et celle-ci devint aussitôt un lieu de culte et de dévotion. Il y eut plusieurs tentatives d'engager son procès de canonisation ¹². L'Angleterre ne revendique qu'un seul autre évêque saint, John Fisher, dont l'amour et la fidélité envers le Saint-Siège ne dépassaient pas ceux de Grosseteste. Si celui-ci avait vécu à l'époque de John Fisher, il n'aurait certainement pas hésité à donner, comme lui, sa vie pour le Siège Apostolique. Mais il est également certain que si John Fisher avait vécu au XIII^e siècle sous le pontificat d'Innocent IV, il aurait résisté aux abus du pouvoir papal.

Le cas de l'évêque Grosseteste revêt une importance toute particulière, car sa résistance n'est pas motivée par l'hérésie, pour laquelle l'opinion commune est qu'il ne faut pas obéir. Il ne défendit pas l'orthodoxie catholique mais il refusa de mettre à exécution une directive pratique du Pape qu'il considérait nuisible pour la *salus animarum*.

Le cas « Grosseteste » fit date. Silvestro Prierias, éminent dominicain et défenseur acharné de l'autorité pontificale, reprenant dans son *Dialogus de Potestate Papae* (1517) les paroles et l'exemple de Grosseteste, affirma que le Souverain Pontife peut abuser de son pouvoir : « Si le Pape voulait dilapider les biens de l'Église ou les distribuer à sa famille, s'il voulait détruire l'Église ou accomplir un acte de portée semblable, alors ce serait un devoir de l'en empêcher, et une obligation de s'opposer à lui et de lui résister. »

Pendant le Concile Vatican I, le cas Grosseteste fut cité à plusieurs reprises, non pour condamner la résistance de l'évêque anglais, mais pour démontrer que la *plenitudo potestatis* du Pontife Romain – malgré l'infaillibilité pontificale que le Concile allait définir – a des limites bien précises, n'étant ni absolue ni arbitraire.

Reprenant les paroles de Grosseteste – « *le siège Apostolique dans sa sainteté ne peut pas détruire, mais seulement construire* » – l'évêque D'Avanzo, siégeant au Concile, dit : « Pierre a autant de pouvoir que Notre-Seigneur a voulu lui en donner, non pour la destruction mais pour l'édification du Corps du Christ qui est l'Église ¹³. »

Et ainsi, après six siècles, la résistance au Pape du plus « papiste » des évêques anglais du XIII^e siècle contribua à la définition de l'infaillibilité pontificale. Telle est l'ironie de Dieu dont les anges et les saints – Grosseteste aussi ! – jouissent au ciel.

Cristiana de Magistris

Traduit du site *conciliovaticanosecondo.it*

6. M. POWICKE, *Robert Grossateste, Bishop of Lincoln*, Bulletin of the John Rylands Library, Manchester, vol. 35, n. 2, march 1953, p. 504.

7. ID., *King Henry III and the Lord Edward*, Oxford 1959, p. 284.

8. D. A. CALLUS, cit., XIX.

9. M. POWICKE, *King Henry III and the Lord Edward*, cit., p. 286.

10. W. A. PANTIN, *Grosseteste's relations with the papacy and the crown*, in D. A. CALLUS, cit., pp. 190-191.

11. M. POWICKE, *King Henry III and the Lord*

Edward, cit., p. 287.

12. Cf E. W. KEMP, *The attempted canonization of Robert Grossateste*, in D. A. CALLUS, cit., pp. 241-246.

13. J. D. MANSI, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, Paris 1857-1927, LII, p. 715.

LA FIN ET LES MOYENS

Dans le monde déséquilibré dans lequel nous vivons, de nombreuses erreurs de comportement naissent de la confusion des idées et des notions. L'une des principales équivoques concerne le rapport entre la fin et les moyens des actions humaines. Nous avons eu l'occasion d'expliquer pourquoi, pour un catholique, la fin, même si elle est bonne, ne justifie jamais l'utilisation de moyens illicites pour l'atteindre (<http://www.corrispondenza-romana.it/puo-un-cattolico-riconoscere-i-diritti-delle-coppie-gay/>).

On ne peut pas faire le mal pour obtenir le bien. Le respect de la loi morale doit être absolu et ne souffre pas d'exception. Mais il existe un autre principe fondamental de la vie chrétienne : celui selon lequel les moyens, aussi nobles et élevés qu'ils soient, ne prévalent jamais sur la fin, mais doivent toujours lui être subordonnés. Sinon il y aurait inversion de valeurs entre fin et moyens.

Les fins des actions humaines peuvent être multiples, et les moyens pour les atteindre encore plus nombreux. Il existe toutefois une fin dernière, dont tous dépendent. Cette fin est Dieu, cause première et terme ultime de tout ce qui existe, dont tout dérive, et à qui tout revient : « alpha et oméga, premier et dernier, principe et fin », comme nous le révèle l'Apocalypse (22, 13). La gloire de Dieu est la fin unique de toutes choses, et aussi leur seul bien.

Dom François Pollien (1853-1936) rappelle que ciel et terre, anges et hommes, Église et société, grâce et sacrements, animaux et plantes, activité et force des êtres, événements historiques et cosmiques, en tant que créatures, doivent être considérés comme des instruments et rien d'autre, des moyens en vue de notre fin : la gloire de Dieu, à laquelle est lié notre bonheur (*La vie intérieure simplifiée et ramenée à son fondement*). Ceci vaut pour n'importe quelle créature, fût-elle la plus élevée.

La personne même du Pape qui, en tant que Vicaire du Christ, est la plus noble des créatures, est instrument et non pas fin, et doit être utilisée en tant que tel, si nous ne voulons pas renverser le rapport entre les moyens et la fin. Il est important de le souligner à un moment où, surtout parmi les catholiques les plus pieux, il y a une grande confusion à ce sujet. Le catéchisme nous enseigne que l'on doit obéir au Pape, parce que l'obéissance est une vertu morale qui nous lie à la volonté du supérieur, et il n'y a pas de plus haute autorité sur terre que celle du Pape. Mais même l'obéissance au Pape est un instrument, et non une fin.

L'obéissance dans l'Église comporte pour le sujet le devoir d'accomplir non pas la volonté du supérieur, mais uniquement celle de Dieu. C'est pourquoi l'obéissance n'est jamais aveugle et inconditionnelle. Elle trouve ses limites dans la volonté de Dieu, qui s'exprime dans la loi naturelle et divine et dans la Tradi-

tion de l'Église, dont le Pape est le gardien, et non le créateur.

La tendance aujourd'hui si répandue à considérer comme infaillible toute parole ou comportement du Pape naît d'une mentalité historiciste et immanentiste, qui cherche le divin dans les hommes et dans l'histoire, et qui est incapable de juger les hommes et l'histoire à la lumière de cette loi divine et naturelle, qui est le reflet direct de Dieu. L'Église du Christ qui transcende l'histoire est remplacée par l'Église moderniste qui vit immergée dans l'histoire. Le magistère éternel est remplacé par le magistère « vivant », exprimé par un enseignement pastoral, évocateur et allusif, qui se transforme chaque jour et trouve sa *regula fidei* dans le sujet de l'autorité et non dans l'objet de la vérité transmise.

Ceux qui emploient à l'égard du Pape des paroles sarcastiques ou irrévérencieuses ont tort. Mais le nécessaire respect qui doit être prêté au Vicaire du Christ ne s'adresse pas à l'homme, mais à Celui qu'il représente. À l'homme, au docteur privé, il est même permis, dans des cas exceptionnels, de résister. Les catholiques fidèles se sont glorifiés du titre de « papistes », qui leur a été méprisamment attribué par les ennemis de l'Église, mais aucun vrai catholique n'est jamais tombé dans la « papolâtrie », qui consiste à diviniser le Vicaire du Christ jusqu'à le substituer au Christ lui-même. La papolâtrie exprime la confusion des moyens avec la fin, et c'est un comportement psychologique sous-tendu par une erreur doctrinale.

Le théologien de la passion Enrico Zoffoli (1915-1996), dans son essai sur *Pouvoir et obéissance dans l'Église* (Segno, Rome, 1996), nous rappelle que Pierre, premier Vicaire du Christ, manqua à son devoir, sinon en trahissant la vérité, du moins en permettant toutefois que les fidèles soient dans le doute, la confusion, mais Paul osa le reprendre publiquement (*Gal. 2, 11*), parce que le devoir de « marcher droit selon la vérité de l'Évangile » (*Gal. 2, 14*) prévaut sur celui d'obéir et de se taire.

L'autorité humaine cesse – quant à son exercice – quand elle outrepassé ses limites et offense la vérité ou ne la défend pas comme il est nécessaire afin qu'elle ne soit pas trahie. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (*Actes V, 29*), avait déclaré Pierre lui-même devant le Sanhédrin de Jérusalem. Saint Thomas lui aussi, à propos du comportement de Pierre, et en accord avec saint Augustin, considère qu'il ne faut jamais renoncer à la vérité par crainte d'un scandale : « Veritas numquam dimittenda est propter timorem scandali » (Super epistolam B. Pauli ad Galatas 2, 11-14, lect. 3, n. 80). Contre l'obéissance il est possible de pécher par excès, en obéissant dans des choses illicites, ou par défaut, en désobéissant dans les choses licites.

Face à un ordre injuste, si l'ordre lèse seulement notre personne, nous nous comportons héroïquement en obéissant ; mais si l'ordre lèse la loi divine et naturelle, ou le bien commun, l'héroïsme se manifeste dans la résistance : obéir ne serait que de la servilité. On ne doit pas avoir de crainte à cet égard. Le Père Enrico Zoffoli rappelle qu'aucune censure – fût-elle pontificale – n'a de valeur si elle est fondée sur des motifs objectivement faux, ou si elle ne concerne pas le domaine de la foi et de la morale (*Pouvoir et obéissance*, p. 50). En effet, d'après le droit canonique, « nul ne sera puni à moins que la violation externe de la loi ou du précepte ne lui soit gravement imputable du fait de son dol ou de sa faute » (*Can. 1321*).

Le critère selon lequel le fidèle peut résister à un ordre injuste de l'autorité ecclésiastique suprême ne se fonde pas sur le libre examen, qui affirme par principe l'indépendance de la raison humaine vis-à-vis de toute autorité, mais sur le *sensus fidei* commun à tous les baptisés, c'est-à-dire sur cette foi qui fait de tout catholique un homme libre dans le service de la Vérité. Si un Pape voulait par exemple imposer la prière commune avec les musulmans, abroger l'ancien Rite romain, introduire le mariage des prêtres, il serait nécessaire d'opposer une respectueuse mais ferme résistance. Le *sensus fidei* s'opposerait à cela, mais plus l'opposition serait forte, plus elle devrait s'accompagner d'un amour renouvelé envers le Pape, l'Église, et son Fondateur Jésus-Christ.

Entre Dieu et les créatures, il existe une multitude inépuisable de médiations, c'est-à-dire de moyens, à travers lesquels les créatures peuvent plus facilement atteindre leur fin. Après Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, à qui tout est configuré, il y a une seule médiation parfaite, celle de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, corédemptrice et médiatrice de toutes grâces, conçue sans le péché originel, et exempte par conséquent de toute erreur et de tout péché. La Vierge, Fille choisie du Père, Mère du Fils, Épouse de l'Esprit-Saint, est considérée par les théologiens comme un « complementum Trinitatis » de toute éternité. Elle et elle seule, après Jésus-Christ, est la Médiatrice parfaite.

Dans les moments de doute, de confusion, d'obscurité, le chrétien lève les yeux vers sa fin et s'abandonne avec confiance au moyen par excellence, le seul qui soit infaillible pour atteindre le but : la bienheureuse Vierge Marie, Celle qui seule dans la nuit du Samedi saint ne vacilla pas et, tandis que les apôtres s'enfuyaient, résuma en elle la foi de l'Église naissante.

Roberto de Mattei

Traduit du site *Corrispondenza romana*

FATIMA ET LE PAPE FRANÇOIS

La cérémonie qui s'est déroulée dans la basilique Saint-Pierre le dimanche 13 octobre était très attendue, mais elle a causé une grande déception. L'attente était née de la nouvelle qui circulait : le Pape François allait consacrer le

monde au Cœur Immaculé de Marie, devant la statue de la Sainte Vierge de Fatima arrivée du Portugal. Les espoirs semblaient être confirmés par le fait que le Pape avait demandé au cardinal José Policarpo, patriarche de Lisbonne, de

consacrer son ministère pétrinien à la Vierge de Fatima.

L'afflux de fidèles a commencé le samedi, quand la statue de la Vierge, arrivée par hélicoptère, a été vénérée par la foule, puis a été

transportée au sanctuaire marial du Divin Amour. Le dimanche, ce sont plus de cent mille fidèles qui ont rempli la place voisine de la basilique, pour assister à la cérémonie. Beaucoup espéraient que la consécration du Pape François comprendrait une mention spécifique de la Russie. À Fatima, la Vierge a en effet demandé un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie à son Cœur Immaculé, réalisé par le Pape en union avec les évêques du monde. Pie XII, dans le message radiodiffusé au Portugal du 31 octobre 1942, consacra au Cœur Immaculé de Marie l'Église et le genre humain.

Le même Pape Pacelli, par la lettre apostolique *Sacro Vergente Anno* du 7 juillet 1952, consacra tous les peuples de la Russie à la Mère de Dieu. La Russie était expressément nommée, mais il manquait l'union solennelle avec les évêques catholiques du monde entier.

Le Concile Œcuménique Vatican II aurait été une occasion extraordinaire pour satisfaire à la demande de la Vierge. En 1965, pas moins de 510 archevêques et évêques de 78 pays signèrent une pétition demandant que le Pape, en union avec les Pères conciliaires, consacre au Cœur Immaculé de Marie le monde entier, et particulièrement la Russie et les autres nations sous la domination du communisme.

Mais Paul VI n'accéda pas à cette requête. Jean-Paul II, après avoir été tragiquement blessé dans l'attentat du 13 mai 1981, attribua à la Vierge de Fatima une protection miraculeuse, et le 13 mai 1982, il se rendit en pèlerinage à son sanctuaire, où il confia et consacra à la Vierge « ces hommes et ces nations qui ont particulièrement besoin de cet acte de confiance et de consécration ». Il effectua une consécration semblable le 25 mars 1984, sur la place Saint Pierre, en présence de la statue de la Vierge arrivée du Portugal pour cette occasion. Le Pape avait écrit aux évêques du monde entier en leur demandant de s'unir à lui, mais tous ne reçurent pas l'invitation, et peu d'entre eux l'acceptèrent. En cette occasion non plus, la Russie ne fut pas expressément nommée, mais il y eut seulement une référence faite « aux peuples pour lesquels tu attends notre acte de consécration et de confiance ».

Un troisième acte de consécration de l'Église et de l'humanité à la Vierge Marie fut prononcé le 8 octobre 2000, devant la statue de la Vierge de Fatima, par Jean-Paul II, avec 1500 autres évêques représentant l'épiscopat mon-

dial. Benoît XVI fit révéler le troisième secret de Fatima (dont le texte fut toutefois jugé incomplet par beaucoup) et le 12 mai 2010, s'agenouillant devant l'image de la Vierge dans la chapelle des apparitions de Fatima, il se confia à elle en lui adressant une prière lui demandant la libération « de tout danger pesant sur nous ».

Les fidèles qui ont une dévotion envers Fatima attendaient du Pape François un pas en avant, par rapport à ses prédécesseurs, mais ils ont été profondément déçus. Le Pape a prononcé d'un ton fatigué une formule plus faible que les précédentes, sans employer le mot « consécration », et sans citer ni Fatima, ni le Cœur Immaculé, ni le monde, ni l'Église, et encore moins la Russie. Le Pape, en un mot, et contrairement à ce qui avait été annoncé (cf. par exemple <http://www.zenit.org/it/articoli/l-importanza-di-consacrare-il-mondo-al-cuore-immacolato-di-maria>), n'a pas consacré le monde au Cœur Immaculé de Marie. Il y a eu une allusion générale à « Dieu, qui jamais ne se lasse de se pencher avec miséricorde sur l'humanité, affligée par le mal et blessée par le péché, pour la guérir et pour la sauver », mais sans jamais rappeler les dangers qui pèsent aujourd'hui sur l'humanité impénitente.

La bienheureuse Vierge Marie n'est pas une femme verbeuse et sentimentale, et ses messages, quand ils sont authentiques, vont droit à l'essentiel. Ses paroles sont un don du Ciel pour confirmer les hommes dans la foi ou pour les diriger et les soutenir dans les difficultés. À Lourdes, en 1858, Marie scella le dogme de l'Immaculée Conception, promulgué quatre ans plus tôt par Pie IX. À Fatima, en 1917, elle annonça un grand châtement pour le monde, s'il ne se repentait pas de ses péchés. Dans cette prophétie que Benoît XVI a qualifiée d'« incomplète », la Vierge a voulu nous faire comprendre que le monde vit une heure tragique de son histoire, rappelant à chacun ses responsabilités.

Un enseignement fort, dans la même ligne que celui de Fatima, nous est donné par un autre message marial, peu connu, dont le 13 octobre 2013 était précisément le quarantième anniversaire : celui d'Akita. Akita est le nom du lieu, au Japon, où se produisirent les apparitions de la Vierge à sœur Agnès Katsuko Sasagawa, de l'ordre des servantes de l'Eucharistie.

Le 13 octobre 1973, la religieuse reçut le dernier et principal message dans lequel la Vierge décrit le châtement qui attend l'humani-

té : « Si les hommes ne se repentent pas et ne s'amendent pas par eux-mêmes, le Père infligera un châtement terrible à toute l'humanité. Ce sera un châtement plus grand que le déluge, comme on n'aura jamais vu avant. Un feu tombera du ciel et fera disparaître une grande partie de l'humanité, les bons comme les mauvais, n'épargnant ni les prêtres ni fidèles. Les survivants se trouveront si désolés qu'ils envieront les morts. Les seules armes qui vous resteront seront le Rosaire et le Signe laissé par mon Fils. Chaque jour, récitez les prières du Rosaire. Avec le Rosaire, priez pour le Pape, les évêques et les prêtres. Le travail du diable s'infiltrera même dans l'Église de manière que l'on verra des cardinaux s'opposer à des cardinaux, et des évêques contre d'autres évêques. Les prêtres qui me vénèrent seront méprisés et combattus par leurs confrères. L'Église et les autels seront saccagés. L'Église sera pleine de ceux qui acceptent des compromissions et le démon pressera de nombreux prêtres et des âmes consacrées à quitter le service du Seigneur. Le démon va faire rage en particulier contre les âmes consacrées à Dieu. La pensée de la perte de tant d'âmes est la cause de ma tristesse. Si les péchés augmentent en nombre et en gravité, il ne sera plus question de pardon pour eux. »

En avril 1984 Mgr John Shojiro Ito, évêque de Niigata au Japon, après une enquête approfondie, déclara que les révélations sont à considérer comme d'origine surnaturelle, et autorisa dans le diocèse la vénération de Notre-Dame d'Akita. En juin 1988, le cardinal Ratzinger, alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, définit les événements d'Akita comme dignes de foi. L'ambassadeur des Philippines auprès du Saint Siège, Howard Dee, a témoigné publiquement que lors d'une conversation avec le cardinal Ratzinger, ce dernier avait confirmé que les messages de Fatima et d'Akita avaient le même contenu.

Les prophéties de Fatima et d'Akita annoncent des châtements pour l'humanité et pour l'Église sur le plan naturel, politique et surtout spirituel, et nous rappellent que Dieu est infiniment miséricordieux parce qu'il est d'abord infiniment juste. Ce n'est pas l'heure des illusions, de l'optimisme et des sourires superficiels, mais du sérieux et du combat. Et l'Immaculée a promis de nous assister jusqu'à son triomphe final.

Roberto de Mattei

Traduit du site *Corrispondenza romana*

SENSUS ECCLESIAE OU CONFORMISME IDÉOLOGIQUE ?

1. Comment est-il possible qu'un institut religieux de droit pontifical doive effectuer un « chemin renouvelé d'ecclésiologie » ? De même, que signifie pour un institut religieux (régulièrement approuvé par le Saint Siège) courir le risque de l'« autoréférentialité » ? Le cas de la nomination du Commissaire apostolique pour diriger les Franciscains de l'Immaculée a posé, parmi d'autres graves questions de nature théologique, le problème de la signification de l'ecclésiologie. Ce qui, manifestement, va bien au-delà de l'affaire particulière, et présente une question d'intérêt universel.

Peut-on être membre de l'Église et avoir besoin d'acquiescer à l'ecclésiologie ? Quelle est la mesure du « *sensus Ecclesiae* » ? En somme, l'ecclésiologie concerne-t-elle la réalité ou la perception ? Se réfère-t-elle à l'être ou à l'apparaître (à soi ou à d'autres) ? Configure-t-elle une essence ou une typologie ? Est-elle une donnée intrinsèque ou une situation extrinsèque ? Appartient-elle à la permanence de l'Église ou à la mutabilité de la praxis dominante (répandue ou imposée) ? Se rapporte-t-elle à l'objectivité théologique, sacramentelle et disciplinaire, ou bien se réfère-t-elle au

subjectivisme de certaines opinions et de certains comportements (ecclésiologiques) ? On le voit, il s'agit d'interrogations essentielles. Face à ces questions les expressions allusives, comme les formules rhétoriques, ne constituent pas des réponses. Comme dans tout domaine de recherche, le vide laissé par les concepts ne peut pas être comblé par le respect du « on dit ».

Or il n'est pas difficile de noter que l'ecclésiologie peut prendre de multiples acceptations. Si on ne les clarifie pas, l'équivoque reste insurmontable. Et avec l'équivoque, le caractère

tendancieux (d'extrapolations et d'accusations) et la superficialité (d'attributions et de conclusions). À bien y regarder, l'ecclésiologie peut revêtir une triple acception : dans le sens théologique, dans le sens sociologique, et dans le sens idéologique.

2. Du point de vue théologique, l'ecclésiologie est un principe ontologique. Elle se réfère à la réalité de l'Église et de ceux qui lui appartiennent. Strictement parlant, l'ecclésiologie ne peut être que l'essence : ce par quoi l'Église est Église. Et de la même façon, ce par quoi ceux qui lui appartiennent, lui appartiennent. En ce sens, l'ecclésiologie regarde ce qui est substantiel, et non ce qui est accidentel. Ce qui est essentiel, et non ce qui est marginal. Ce qui est permanent, et non ce qui est provisoire.

À cet égard, le Catéchisme de l'Église Catholique (de 1992) indique les liens visibles de communion dans l'Église (et avec l'Église) dans la « profession d'une seule foi reçue des Apôtres », dans la « célébration commune du culte divin, surtout des sacrements », et dans la « succession apostolique par le sacrement de l'Ordre » (§ 815). Le même Catéchisme rappelle que l'on devient membre de l'Église (« Peuple de Dieu ») « par la foi au Christ et le Baptême » (§782). Le Catéchisme Tridentin (publié par saint Pie V) enseigne que « dans l'Église militante il y a deux sortes d'hommes : les bons et les mauvais. Les mauvais participent des mêmes sacrements et professent la même foi que les bons, mais ils en diffèrent par leur vie et leurs mœurs. Les bons sont ceux qui sont liés et unis entre eux non seulement par la profession de la foi et par la communion des sacrements, mais aussi par le souffle de la grâce et par le lien de la charité. » (§ 108).

L'ecclésiologie, en elle-même – c'est-à-dire théologiquement – dépend de ces conditions. Ce n'est que si ces conditions sont absentes qu'elle est elle-même absente. Il s'agit de conditions objectives, vérifiables de l'extérieur. Dans tous les cas, soit elles sont remplies, soit elles ne le sont pas. Comme par rapport à toute réalité et à tout principe essentiel (donc nécessaire afin qu'une chose soit ce qu'elle est), l'ecclésiologie est une donnée intrinsèque (à l'Église et aux fidèles), et non pas extrinsèque. Elle ne dépend pas de la volonté ou de l'opinion de qui que ce soit. Et en cela le principe de non-contradiction s'applique à elle. En définitive, ou bien l'Église est elle-même, ou bien elle ne l'est pas. Soit on est dans l'Église, soit on n'y est pas. Si on n'y est pas, il doit y avoir pour cela une raison objective (et non une tendance non acceptée, ou un désir non réalisé). Quiconque met en question cette raison a le devoir de dire de quoi il s'agit.

Si l'ecclésiologie d'un institut religieux n'est pas garantie par l'approbation de ses constitutions ou de sa règle, par quoi le sera-t-elle ? Si l'approbation est aussi une validation objective de l'autorité du fondateur, comment le fait de s'y conformer peut-il être considéré comme une faute (d'« autoréférentialité ») ? Considérée en elle-même, donc, l'ecclésiologie est ou n'est pas. *Tertium non datur*. Il n'y a aucun chemin à parcourir. Au-delà de l'être, il

y a seulement le non-être. Un chemin suppose un but non encore atteint. Celui qui est en chemin n'a pas encore atteint l'objectif. Dans ce cas la distance restant à parcourir ne serait pas autre chose que l'exclusion à enregistrer. Sur quelles bases ? Avec quel outil de mesure ? Celui de l'orthodoxie, ou celui du pouvoir ? Celui de la communion sacramentelle, ou celui de l'imposition par la praxis ? Celui de la discipline, ou celui du conformisme ?

3. Si au contraire l'ecclésiologie est comprise au sens sociologique, alors elle correspond à une typification d'observations empiriques, sur la base d'une théorie (quelle qu'elle soit). Dans ce cas, ce qui importe n'est pas la nature des choses, mais leur représentation la plus répandue. Ce qui est décisif n'est pas la réalité (de l'Église), mais l'image qui découle de la récurrence de comportements déterminés. Ce que l'on affirme n'est pas ce qui est essentiel, mais ce qui est perçu comme distinctif (d'un groupe). On se réfère à ce qui arrive le plus souvent, non à ce qui vaut (ou doit valoir) pour toujours. On fait appel à l'opinion (qui doit être prise en compte), non à l'évaluation (qui, en elle-même, doit être pesée). Ce qui compte, c'est le « ici et maintenant », non l'*ubique et semper* (dans lesquels saint Vincent de Lérins voit deux critères pour reconnaître les vérités de foi). Ainsi ce qui est actuel devient le critère de ce qui est valable (pour un certain groupe). Comme toute identité sociologique, celle-ci aussi prétend être son propre fondement. Si bien qu'elle n'est pas mesurable en termes objectifs, et qu'elle est arbitraire en termes axiologiques.

Par ailleurs, si l'ecclésiologie correspond, sociologiquement, au sentiment dominant parmi les ecclésiastiques (et les fidèles) à un moment donné, il faut conclure que dans le contexte de la crise arienne, l'ecclésiologie était l'apanage des hérétiques qui niaient la divinité du Christ, étant donné la diffusion de leur doctrine. Il faut admettre qu'au temps de la « réforme grégorienne » l'ecclésiologie revenait au clergé et aux évêques pratiquant la simonie et le concubinage, et non au groupe, moins nombreux, des saints réformateurs. Il faut déduire que lorsque l'empirisme et le rationalisme s'étaient répandus dans les écoles catholiques, l'ecclésiologie était le propre de la confusion doctrinale (largement répandue) et non des rares centres d'étude qui donnèrent vie (avec le soutien décisif de Léon XIII) à la « renaissance » de la philosophie chrétienne. On pourrait multiplier les exemples. En somme, on le voit, l'ecclésiologie sociologique est un critère d'appartenance complètement extrinsèque et éphémère. S'il est pris comme principe, en lui-même, non seulement il se révèle vide de contenu et donc fallacieux, mais il peut souvent conduire à renverser le jugement de valeur, en faveur des déviations et des scandales.

4. Enfin, l'ecclésiologie peut être comprise au sens idéologique (de façon plus ou moins implicite). Comme dans toute option idéologique, cela se vérifie lorsque la praxis est à l'origine de la théorie, qu'elle s'identifie avec elle, et qu'elle devient à la fois le moyen et la fin. Dans ce cas, comme tout paradigme idéologique, l'ecclésiologie s'identifie à un projet à

réaliser, lequel est considéré comme seul juge de lui-même. L'idéologie, en effet, est une pensée instrumentale, qui fait de sa propre partialité la mesure du tout. C'est une pensée qui remplace la vérité par l'opinion, et donc le bien par l'option. Opinion et option faites mesures d'elles-mêmes, donc excluant toute mesure.

La transformation de la théologie en idéologie a lieu objectivement (abstraction faite de toute considération relative aux intentions) lorsque l'on adopte la primauté de la praxis (donc du résultat) et donc l'immanentisation de la foi. Quand le naturalisme (méthodologique et praxiologique) prend la place de la vie surnaturelle, le progressisme remplace l'eschatologie, l'activisme succède à l'ascèse. Alors la praxis (qu'elle soit pastorale, organisationnelle, communicationnelle, diplomatique ou médiatique) prétend être le critère pour comprendre la Révélation. Ainsi les gestes se substituent aux principes. Les tendances opératives rendent vaine l'objectivité de la foi, de la morale, de la discipline. Au contraire, elles prétendent même en être la mesure.

Si l'ecclésiologie s'identifie à un projet (de « nouvelle Église » ou de « nouveau Christianisme ») qui prétend se faire praxis – c'est-à-dire dans l'optique d'un futur qui s'identifie avec le mythe de l'irréversibilité de l'histoire – alors il faut remarquer que tel est précisément le critère d'ecclésiologie de tous les groupes (sémantiquement, sectaires) qui ont prétendu identifier l'Église avec leur pensée et leur action, des montanistes aux donatistes, aux dolciniens et aux modernistes. Dans ce cas le fait de partager l'idée d'un nouveau sens de l'Église constitue le critère d'ecclésiologie. Seuls ceux qui partagent cette idée appartiennent à l'Église. Et personne d'autre. Peu importe quel est le projet qui est déclaré dirimant, et quelle est l'étendue de l'assentiment à son égard.

Il est clair que si l'ecclésiologie prend les traits de l'idéologie (qui élève un événement, une thèse ou un comportement au rang de ligne de démarcation), alors elle peut se remplir des contenus les plus différents et les plus arbitraires. Mais il est certain qu'elle abandonne le domaine de la référence au Fondateur de l'Église, pour opter pour sa « refondation », ou pour faire de celle-ci le critère de Celui-là.

Ce n'est que si l'ecclésiologie est comprise au sens sociologique ou au sens idéologique qu'un « chemin d'ecclésiologie » est (effectivement) possible. Alors, en effet, l'approximation donnée par le « chemin » serait à assimiler à une identité sociologique (dominante) ou à une (nouvelle) praxis théorisée. Auxquelles on peut adhérer plus ou moins largement, sous l'angle de l'accord subjectif (avec les modes ou les pratiques, avec les opinions ou les théories).

5. On peut ajouter à ces distinctions un sens supplémentaire de l'ecclésiologie : le sens « herméneutique ». Dans ce cas l'ecclésiologie dépendrait d'une « herméneutique » particulière. Une herméneutique différente l'exclurait. En termes immédiats, l'objet de l'herméneutique serait le Concile Vatican II. Mais il

est évident que le principe, en lui-même, est susceptible d'être étendu à n'importe quelle donnée ou n'importe quel fait. Alors le critère serait équivalent aussi bien à une praxis (la praxis herméneutique), à mettre en œuvre, qu'à un schéma (le schéma interprétatif) à adopter. Et non au *Depositum fidei*, ni aux principes (naturels et surnaturels) de l'action.

En somme, le critère serait un *a priori* (méthodologique), pris comme filtre cognitif, en fonction duquel toute conclusion ne serait pas valable en elle-même, mais en tant que résultat (herméneutique). Il y aurait une méthode, qui se soumettrait tout contenu. Dans ce cas l'orthodoxie, comme l'hérésie, ne serait pas une question de vérité (acceptée ou rejetée), mais l'effet d'une certaine herméneutique.

L'opération herméneutique, à son tour, pourrait être déficiente par excès ou par défaut (comme par rigidité ou par variabilité). Les erreurs dans le domaine de la foi n'auraient pas pour référence les vérités révélées,

mais l'attitude herméneutique, susceptible de déviations sur des lignes opposées. La situation des erreurs serait alors topographique plutôt que théologique, tendancielle plutôt que doctrinale. Dans tous les cas, le « dogme fondamental » (le dogme qui juge tous les dogmes) serait celui qui définit l'herméneutique. Et la faute la plus grave serait le « délit de lèse-herméneutique ». Dogme et délit inexistants, évidemment.

Or si l'herméneutique est adoptée comme critère d'ecclésiabilité, on ne peut pas ne pas s'interroger sur le sens que l'on attribue à l'herméneutique elle-même. S'agit-il de l'herméneutique dans la perspective de Schleiermacher ou de Nietzsche? De Heidegger ou de Gadamer? D'autre part, si l'ecclésiabilité dépendait de l'herméneutique de Vatican II, il faudrait observer que l'on se trouve dans une situation singulière, où il serait possible d'avoir une histoire (des événements) et une exégèse (des documents) de tous les Conciles, sauf Vatican II. Pour ce Concile uni-

quement, il serait nécessaire de faire converger chaque étude vers une herméneutique préétablie, sous peine d'illégitimité (ecclésiastique) de l'étude.

Dans ce cas le « chemin d'ecclésiabilité » coïnciderait avec un « chemin herméneutique », donc d'une herméneutisation progressive de la foi. Où l'herméneutique serait donnée, le chemin obligé, le résultat—l'ecclésiabilité—à trouver (de fois en fois). Comme dans tout a priori méthodologique, la méthode fonderait le contenu. Où la méthode (dépourvue de contenu) est tout. Et le contenu n'est qu'une de (ses) dérivations possibles. La méthode devient ainsi une option ou une hypothèse, et non un critère objectif requis par un objet d'étude déterminé. À la différence du réalisme de la (droite) raison et de la foi (authentique), pour lequel le contenu fonde la méthode. Et non l'inverse. En philosophie comme en théologie.

Giovanni Turco

Traduit du site *Corrispondenza romana*

« CE QUI COMPTE, C'EST LA MESSE ». LA RÉSISTANCE DE L'OUEST ANGLAIS

Pendant le règne d'Henri VIII, après son célèbre acte schismatique, eurent lieu en Angleterre de nombreuses modifications dans le domaine religieux. Bien que cela ne fût pas du goût des catholiques anglais, ceux-ci étaient néanmoins rassurés par le fait que la foi professée dans leurs paroisses demeurait la foi de leurs pères. Henri VIII s'était séparé de Rome, mais l'Église dont il s'était proclamé le chef ne s'était pas séparée de la doctrine romaine.

Après la mort du roi, Cranmer (qui avait été nommé archevêque de Canterbury en 1532) montra son vrai visage. Il était l'un des conseillers les plus influents du roi-enfant Edouard VI et, grâce à cette influence, il put réaliser son plan d'effacer les dernières traces du catholicisme anglais, en commençant par la destruction des images, reliques, cérémonies, processions (même celle du Corpus Domini), mais surtout de la sainte Messe, qu'il remplaça par l'Office de communion protestant, qui fut imposé en deux phases, en 1549 et en 1552.

En Cornouailles, cette mission de destruction fut confiée à William Body, dont l'action fut perçue comme une profanation des lieux saints, ce qui conduisit à son assassinat le 5 avril 1548. On comprit dès le début que le peuple de Cornouailles n'accepterait pas facilement les modifications imposées dans le domaine religieux.

Le Book of Common prayer (Livre des prières communes), qui reflétait la théologie protestante tout en maintenant quelques vestiges de l'ancien rite catholique, devait remplacer en langue anglaise les quatre anciens textes liturgiques latins, c'est-à-dire : missel, bréviaire, rituel et pontifical. Ce changement fut regardé avec suspicion et fit l'objet d'une forte opposition, en particulier dans ces lieux connus pour leur fidélité à l'Église catholique romaine, comme la Cornouailles et le Devon. Ce fut cette attaque envers l'Église, et en par-

ticulier envers la Messe, qui conduisit à une résistance armée connue en Angleterre comme l'« insurrection orientale » (the western rising). Il est intéressant de noter que pour les paysans et les travailleurs qui animèrent cette résistance, et dont beaucoup étaient illettrés, le rejet du Pape n'était pas trop inquiétant. Ce pour quoi ils combattaient, avant tout, c'était la Messe.

Le 9 juin 1549, dimanche de Pentecôte, la nouvelle Messe ou Office de communion protestant entra en vigueur, avec de sévères punitions pour ceux qui refuseraient de s'y conformer. Dans un lieu reculé du Devon, appelé Samford Courtney, un prêtre septuagénaire, par obéissance aux ordres du roi, célébra selon le nouveau rite. Quand les paroissiens qui étaient présents se virent pour la première fois privés de la Messe immortelle, ils décidèrent de refuser la nouvelle liturgie. Le lendemain, ils allèrent chez leur curé et ils lui imposèrent d'utiliser l'ancien Missel et de célébrer la Messe à laquelle ils avaient participé toute leur vie, et qu'ils ne voulaient pas voir changer. Le bon prêtre céda à leur insistance et célébra la Messe de toujours. Les fidèles catholiques, en effet, soutenaient que la nouvelle liturgie en anglais n'était autre qu'une « fête de Noël », et qu'ils n'avaient aucune intention de l'accepter. À la cérémonie suivante arrivèrent des juges pour imposer les modifications liturgiques, mais pendant la célébration, il y eut une altercation qui conduisit à la mort de l'un des partisans des innovations (William Hellyons), lequel fut transpercé par une fourche sur les marches de l'église.

Un « gentleman » du lieu chercha à convaincre le peuple d'accepter le nouveau rite avant que leur opposition ne rende nécessaire l'intervention du gouvernement. Mais les gens de Cornouailles et du Devon n'avaient aucune intention de s'abaisser à des compromis, car leur résistance était motivée par la foi profonde envers la sainte Messe qui

– ils le comprenaient bien – ne concernait pas seulement leur vie terrestre, mais aussi et surtout leur salut éternel.

Il y eut une longue tentative de négociation entre ces catholiques, « rebelles » au nouveau rite mais fidèles à la tradition de leurs pères, et le gouvernement officiel qui les exhortait à utiliser le nouveau rite protestant. Ces hommes simples et illettrés, mais à la foi claire et profonde, promirent de mettre fin à l'insurrection à condition que le roi et ses conseillers ne modifient pas leur religion. Il était évident que la seule vraie raison de la résistance était la défense de la foi catholique.

La proposition ne fut pas acceptée, et voilà que plusieurs milliers de paysans, mineurs et pêcheurs (qui représentaient beaucoup d'autres fidèles avec les mêmes convictions) marchèrent vers Exeter pour protester contre l'introduction du nouveau rite. Ils avançaient sous l'étendard des cinq Plaies de N-S J-C, avec des crucifix, des cierges et de l'encens. Il s'agissait d'hommes simples qui formaient une force organisée, armée et disciplinée qui combattait contre le pouvoir de l'Etat.

Le cortège était conduit par des prêtres qui, vêtus de leurs ornements traditionnels, portaient le Saint Sacrement sous un magnifique dais. Au fur et à mesure que le cortège traversait le Devon, il gagnait des adeptes parmi les fervents catholiques de la région. Bien que la majorité fût constituée de paysans de Cornouailles et du Devon, ils furent rejoints par des membres de l'aristocratie anglaise comme Humphrey Arundell qui, appartenant à une famille noble et estimée du Devon, était aussi connu pour sa valeur militaire.

Le gouvernement ne manqua pas de répandre de nombreuses affirmations sans fondement au sujet des atrocités présumées commises par les « rebelles ». Mais les 15 requêtes qu'ils présentèrent au gouvernement prouvent clairement la nature spécifiquement religieuse de leur résistance. Nous en rappor-

tons seulement trois, à titre d'exemple :

- Nous n'acceptons pas le nouveau Rite (protestant) parce qu'il est comme une « fête de Noël », mais nous voulons les Matines, la Messe, les Vêpres et les processions en latin, comme avant. C'est pourquoi nous, hommes de Cornouailles (entre autres parce que certains d'entre nous ne comprennent pas l'anglais) refusons résolument le nouveau rite anglais.

- Nous voulons la Messe en latin comme elle était avant, célébrée par un seul prêtre sans aucun dialogue avec les fidèles

- Chaque prédicateur dans ses homélies et chaque prêtre dans ses Messes doit prier de façon particulière pour les âmes du Purgatoire, citant leurs noms, comme le faisaient nos pères (Cranmer, qui ne croyait pas au Purgatoire, en avait fait disparaître toute trace dans l'Office protestant – ndr).

Cranmer, face à ces requêtes, signées par de nombreux paysans mais aussi par Humphrey Arundell, n'eut d'autre réaction que le mépris. Il considérait le retour à la liturgie latine tout simplement ridicule, puisqu'il avait imposé la langue vulgaire pour le bien des gens les plus incultes. Il est important de remarquer que ces hommes, si d'un côté ils désobéissaient en conscience au roi quant à la nouvelle Messe et aux nouveaux rites, reconnaissaient d'un autre côté son autorité et n'avaient aucune intention

de le renverser. Ils lui auraient obéi s'il ne les avait pas privés de leur Foi. C'étaient des hommes humbles, qui s'étaient levés spontanément pour défendre la foi de leurs pères.

Mais le gouvernement eut le temps d'organiser une armée pour les détruire. Contre toute espérance, les rebelles continuèrent leur combat jusqu'à ce qu'ils ne soient plus qu'un petit nombre. Ils combattaient valeureusement et ne craignaient pas de perdre la vie. Leur dernière bataille eut lieu le 29 août 1549 à Samford Courtney, où la révolte avait commencé. Les forces étaient inégales et les catholiques savaient bien qu'ils étaient destinés à l'échec. Mais, à leur honneur, un historien de cette époque écrivit : « Les Cornouaillais ne se rendirent pas avant que le plus grand nombre d'entre eux ait été tué ou capturé ». Dans cette dernière et vaillante bataille, Humphrey Harundell, qui était l'un des commandants de l'insurrection, fut capturé. Emmené à Londres quelques mois plus tard, il fut traduit en justice et accusé de haute trahison. Le 27 janvier 1550, il fut condamné à l'une des pires peines prévues par le régime de cette époque : pendu, étripé et écartelé.

Au cours de cette résistance environ cinq mille hommes perdirent la vie, des hommes qui moururent pour la Foi mais surtout pour la sainte Messe de toujours. Le rite de Cranmer

fut imposé au prix du sang de ces héros de la foi.

En ces temps difficiles, c'était un spectacle terrifiant mais assez courant de voir des prêtres pendus aux clochers, vêtus de leurs ornements sacrés, et auxquels avaient été accrochés leur goupillon, leur clochette et leur chapelet. Tous les livres liturgiques traditionnels furent brûlés. Les grandes cloches sonores des églises, qui appelaient les fidèles à la Messe traditionnelle, furent enlevées pour laisser la place à des cloches plus petites, pour l'Office protestant. Et ainsi les pauvres gens de l'Ouest anglais furent contraints d'accepter la nouvelle religion en langue vernaculaire.

L'avenir du monde et le salut des âmes dépend de la « survie » de la Messe traditionnelle dans l'Église catholique. Pourquoi ? Parce que *lex orandi lex credendi*. La loi de la prière est la loi de la foi. En tous les lieux où l'on continue à célébrer la Messe de toujours, la Foi ne peut pas s'éteindre.

Les valeureux héros de la résistance anglaise, depuis cette lointaine année 1549 jusqu'à aujourd'hui, continuent de crier par leur mémorable exemple poussé jusqu'à l'effusion de sang que « Ce qui compte, c'est la Messe ! »

Maria Pia Ghislieri

Traduit du site *Corrispondenza romana*

PUBLICATIONS DU COURRIER DE ROME

On peut commander par fax (0149628591) ou par mail (courrierderome@wanadoo.fr). Paiement à réception de la commande. Frais d'envoi pour la France métropolitaine : jusqu'à 16 € ajouter 3 €, au-dessus de 16 € jusqu'à 40 € ajouter 5 €, de 40,01 à 100 € ajouter 6 €, au-dessus de 100 € franco de port. Pour les envois hors France métropolitaine doubler les frais de port.

- **Documents pontificaux de Sa Sainteté Saint Pie X** (99 €). 2 tomes reliés -Tome 1 : 863 pages - Tome 2 : 741 pages. *Ensemble d'interventions et écrits du saint pape.*

- **Saint Pie X réformateur de l'Église** (21€). Yves Chiron, 1 volume, 346 pages. *Biographie du seul pape de l'histoire moderne, avec saint Pie V, a avoir été canonisé. Ce livre est le plus complet qui ait jamais paru sur saint Pie X. En effet, pour l'écrire, l'auteur a consulté de nombreux ouvrages et les archives secrètes du Vatican.*

- **Conduite de saint Pie X dans sa lutte contre le modernisme - « Disquisitio »** (23 €). 1 volume, 323 pages. *Ce livre est la traduction d'un rapport d'enquête fait lors du procès de canonisation du saint pape; à propos de la manière d'agir de saint Pie X dans la lutte contre le modernisme. Un bon complément aux deux autres ouvrages.*

- **Catéchisme de la Doctrine Chrétienne**

- Les 5 leçons de Doctrine chrétienne (*avec possibilité de vente à l'unité*)

(1^{er} et 2^e degrés CP et CE1, 6-7 ans, 30 leçons comportant une ou deux questions extraites des Premiers Éléments (3,5 € chaque); 3^e, 4^e et 5^e degrés, CE2-CM2, 8-10 ans, 30 leçons comprenant 100 questions, ainsi qu'un résumé d'histoire sainte et d'histoire de l'Église, les 4^e et 5^e degrés proposent également des notions de liturgie, (5 € chaque).

- Premiers éléments de Doctrine chrétienne (en couleur, cousu, cartonné) (épuisé, réédition début 2014)

(Dès 6 ans, 112 pages; Composé de 180 questions simplifiées extraites du Catéchisme de la Doctrine chrétienne, cet abrégé convient parfaitement aux enfants qui se préparent à la première communion et à la confirmation. La traduction a été réalisée par des prêtres engagés dans l'éducation chrétienne de la jeunesse).

- Catéchisme de la Doctrine chrétienne (en couleur, cousu, cartonné avec tranche fil) (13 €)

(À partir de 11 ans, 256 pages. Cette petite « somme » en 433 questions expose très simplement « les principales vérités divines et les plus efficaces réflexions chrétiennes ». Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ce catéchisme comprend un recueil de prières, des appendices sur l'histoire sainte, la liturgie, la discipline ecclésiastique et les indulgences, ainsi que des conseils aux parents.)

- **Le message du Padre Pio** (11€). Katharina Tangari, 1 volume, 168 pages. *Fille spirituelle de saint Padre Pio, Katharina Tangari raconte ici ses propres visites et celles de ses proches à San Giovanni da Rotondo, le couvent où vivait le saint moine stigmatisé.*

- **Katharina Tangari** (20 €). Yves Chiron, 1 volume, 416 pages. *Yves Chiron retrace la vie exceptionnelle de Katharina Tangari, fille spirituelle de saint Padre Pio, membre du Tiers ordre dominicain, qui a connu les prisons anglaises en Italie de 1943 à 1946, a été emprisonnée en Tchécoslovaquie en 1971 et 1972 pour son aide aux catholiques, et est venue en aide aux prêtres de la Fratelli Saint Pie-X. Son itinéraire et la façon dont elle a surmonté ses épreuves sont exemplaires pour notre temps.*

- **J'ai tué mes sept enfants.** (4 €). D'après un témoignage recueilli par le Père D. Mondrone, S.J. 1 volume, 57 pages. *Le drame de l'avortement, relaté il y a plus de 50 ans, préfigurant une actualité toujours plus brûlante et montrant l'angoisse et le désespoir d'une femme au soir de sa vie après avoir avorté sept fois.*

- **Avec l'Immaculée et le Père Maximilien Kolbe contre les « Ennemis » de Dieu et de l'Église** (12 €). Père Antonio Di Monda O.F.M. Conv., traduction du texte italien revu et adapté par les Pères du couvent Sain-François de Morgon. « *Les temps modernes sont dominés par Satan, et le seront plus encore à l'avenir. Le combat contre l'enfer ne peut être mené par des hommes, même les plus sages. Seule l'Immaculée a reçu de Dieu la promesse de la victoire sur le démon. Nous n'avons pas le droit de nous reposer tant qu'une seule âme reste sous le pouvoir de Satan. Elle cherche des âmes qui lui seront totalement consacrées pour devenir, entre ses mains, les instruments qui vaincront Satan et étendront le Royaume de Dieu dans le monde entier.* » Père Maximilien-Marie Kolbe).

- **Stat Veritas** (21€). Romano Amerio, 1 volume, 190 pages *Ce livre est la suite de « Iota Unum ». C'est un recueil d'observations faites suite à la lecture de la lettre « Tertio Millenio adveniente » du pape Jean-Paul II. Il se veut un cri d'appel aux plus hautes autorités de l'Église pour le XX^e siècle qui commence.*
- **Politique et religion, essai de théologie de l'Histoire** (10 €). Professeur Paolo Pasqualucci, 1 volume, 108 pages. *L'auteur aborde un thème d'une brûlante actualité, le rapport entre politique et religion, en l'interprétant du point de vue d'une théologie de l'histoire conforme aux canons de la pensée catholique la plus orthodoxe et la plus traditionnelle, aujourd'hui non observée par la hiérarchie et par la théologie officielle, qui semblent être imprégnées de l'esprit du monde, ennemi du Christ.*
- **La théologie de Jean-Paul II et l'esprit d'Assise** (19 €). Johannes Dorman, 1 volume, 225 pages. *Pour comprendre l'idéal poursuivi par le pape depuis son élection sur le siège de Pierre, il faut découvrir l'étrange signification théologique de la réunion interreligieuse d'Assise et de toutes celles qui ne cessent de lui succéder.*
- **La Tradition catholique peut-elle être excommuniée** (1,5 €). 1 volume, 35 pages. *Cette petite plaquette traite de l'invalidité de l'excommunication de Mgr Lefebvre suite aux sacres de 1988.*
- **La Tradition vivante et Vatican II** (1,5 €). 1 volume, 37 pages. *Lorsque Mgr Lefebvre fut condamné par Rome au moment des sacres de 1988, il fut expliqué qu'il avait une idée fautive de la Tradition dans son caractère vivant ; c'est de ce concept même que traite cette petite plaquette à la lumière de la doctrine catholique.*
- **La Tradition excommuniée** (9,15 €). 1 volume, 117 pages. *Réédition. Ce volume réunit divers articles du « Courrier de Rome » au sujet des consécrations épiscopales du 30 juin 1988. Ces études démontrent avec des arguments, jusqu'à maintenant non contestés, que la Fraternité Saint Pie X n'est ni excommuniée, ni schismatique mais qu'elle fait partie de plein droit de l'Église Catholique Romaine.*
- **Tradition et Modernisme** (20 €). Cardinal Billot, S.J. (1846-1931), 200 pages. *Ce livre est traduit pour la première fois en français par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône. Le cardinal Billot a joué un rôle décisif pour seconder le pape saint Pie X dans l'analyse du modernisme.*
- **La Tradition** (21€). Cardinal Franzelin, S.J. (1816-1886), 400 pages. *Ce livre est traduit pour la première fois en français par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône. Ouvrage de référence sur la question. Le très grand théologien met le doigt sur le vice radical du système protestant qui repose en grande partie sur le refus de ce dogme catholique de la Tradition divine.*
- **L'Église. I - Sa divine institution et ses notes** (21€). Cardinal Billot, S.J. (1846-1931), 320 pages.
- **L'Église. II - Sa constitution intime** (30 €). Cardinal Billot, S.J. (1846-1931), 575 pages.
- **L'Église. III - L'Église et l'État** (16 €). Cardinal Billot, S.J. (1846-1931), 168 pages.
- Ces livres sont traduits pour la première fois en français par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône.*
- **Maçonnerie et sectes secrètes** (39,5 €). Epiphanius, préface de Monsieur Henri Coston, réédition, 800 pages. *Un ouvrage majeur, indispensable à tout vrai catholique. Epiphanius y dénonce le complot mondial mené par les organisations secrètes. On y découvre « l'histoire secrète, où se trouvent les vraies causes des événements, une histoire honteuse ! » (H de Balzac). Epiphanius ne se contente pas de dénoncer, il donne aussi les moyens de lutter, de ne pas céder au découragement. Plus de 100 pages de mises à jour.*
- **La maçonnerie à la conquête de l'Église** (7 €). Carlo Alberto Agnoli, 1 volume 52 pages. *Ce petit ouvrage démontre la fiabilité générale d'une liste de prélats maçons publiée par le journaliste Mino Pecorelli le 12 septembre 1978. La liste Pecorelli fut le symptôme d'une pénétration maçonnique des plus hautes hiérarchies ecclésiastiques, pénétration qui conduit à semer un doute : cette secte aurait-elle pratiquement pris la barre de l'Église ?*
- **Guerre en Yougoslavie et Europe chrétienne** (4 €). 57 pages. *Une étude qui tente de démontrer que la situation dans les Balkans ne serait rien d'autre qu'une nouvelle étape sur le chemin de la République universelle, celle des Hauts Initiés.*
- **Le concile Vatican II, un débat à ouvrir** (15 €). Mgr Brunero Gherardini, 1 volume, 264 pages. **(Disponible au courrier de Rome).** *Dans ce livre Mgr Gherardini étudie la question de la valeur du magistère du Concile et de son interprétation. Mgr Brunero Gherardini, prêtre de Prato (Italie) est au service du Saint-Siège depuis 1960, notamment comme professeur d'ecclésiologie et d'œcuménisme à l'Université pontificale de Latran jusqu'en 1995. Il est chanoine de l'Archibasilique Vaticane et directeur de la revue internationale de théologie « Divinitas ».*
- **Le concile Vatican II, un débat qui n'a pas eu lieu** (11 €). Mgr Brunero Gherardini, 1 volume, 112 pages. *Dans ce nouvel ouvrage, Mgr Brunero Gherardini ne se contente pas de déplorer que le débat sur le concile Vatican II n'ait pas eu lieu, il montre pourquoi il serait aujourd'hui plus que jamais indispensable qu'il soit ouvert et surtout comment ce débat pourrait être ouvert.*
- **Vatican II en débat** (15 €) - Abbé Jean-Michel Gleize, 220 p. *L'abbé Jean-Michel Gleize, membre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X enseigne l'ecclésiologie au séminaire d'Écône et a pris part aux discussions doctrinales auprès du Saint-Siège (2009-2011). Sous une présentation scolastique ce livre est une synthèse des questions théologiques abordées lors des discussions doctrinales.*
- **Le corps et l'âme de l'Église** (13,50 €), **d'après le Magistère et la théologie.** Timothée Zapelena s.j., 150 p.. *Professeur à l'Université Pontificale Grégorienne pendant trente ans, sous Pie XI et Pie XII le père jésuite espagnol Timothée Zapelena fut le digne successeur de Franzelin et Billot. Il contribua par son enseignement à défendre les positions traditionnelles déjà mises en question par la nouvelle théologie. Cette théologie du Corps mystique reste une référence indispensable, à l'heure où la confusion introduite par les textes du concile Vatican II est encore loin d'être dissipée. Ce livre est traduit par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône.*

LES CONGRÈS THÉOLOGIQUES DU COURRIER DE ROME

- Principes catholiques pour rester fidèle à l'Église en ces temps extraordinaires de crise** (12 €) - 8 et 10 décembre 1994, 165 p.
- Église et Contre-Église au concile Vatican II** (27 €) - 2 et 5 janvier 1996, 482 p. (épuisé)
- La tentation de l'œcuménisme** (23 €) - 21 et 24 avril 1998, 518 p.
- Bilan et perspectives pour une vraie restauration de l'Église** (23 €) - 3, 4 et 5 août 2000, 347 p.
- La messe en question** (25 €) - 12, 13, 14 avril 2002, 505 p.
- Penser Vatican II quarante ans après** (25 €) - 2, 3, 4 janvier 2004, 478 p.
- Les crises dans l'Église, les causes, effets et remèdes** (25 €) - 5, 6, 7 janvier 2007, 385 p.
- L'Église d'aujourd'hui : continuité ou rupture ?** (25 €) - 2, 3, 4 janvier 2009, 318 p.
- Vatican II : Un débat à ouvrir** (25 €) - 8, 9 et 10 janvier 2010, 294 p.
- La Tradition : Une solution à la crise de l'Église** (21 €) - 7, 8, 9 janvier 2011, 310 p.
- Vatican II 50 ans après, quel bilan pour l'Église** (22 €) - 4, 5, 6 janvier 2013, 325 p.

COURRIER DE ROME

Responsable
Emmanuel du Chalarde de Taveau
Adresse: B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex
N° CPPAP: 0714 G 82978
Imprimé par
Imprimerie du Pays Fort
18260 Villegenon
Direction
Administration, Abonnement
Secrétariat
B.P. 156
78001 Versailles Cedex
E-mail: courrierderome@wanadoo.fr

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,
- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France,
- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

Règlement :

- Union de Banques Suisses — Sion
C/n° 891 247 01E

• Étranger :

- de soutien : 48 €,
- normal : 24 €,
- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN: FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082
BIC: PSST FR PPP AR